



# Compte-rendu du Conseil municipal du 05 février 2020

**Présents :** Olivier CHAPLET, Jean-Louis DUVAL, Marie-Annick FAYAT, Jacques HEESTERMANS, Isabelle PREVOT, Jean-Michel BELHOMME, Liliana MEISTER, François REALINI, Charline COGET, Jean-Marie CHEVALLIER, Dominique ORLANDO, Antoine VALVERDE, Reine FASSI, Jean-Luc FARCY, Alain DEMANDRE, Nathalie CRISCIONE, Nadège VERRIER, Etienne DEVAUX, Michel BERTRAND, Odile MAZERON, Amandine SOUBESTE

Formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :**

Mme CHILLOUX à Mme FAYAT  
M. FRANCOIS à M. CHEVALLIER  
Mme NALINE à Mme MEISTER  
M. ACCOCE à M. BERTRAND

**Absents :**

M. PEREIRA, M. COMPTE, Mme PAGES, M. VALERIUS,

**M. HEESTERMANS** est nommé Secrétaire de séance.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

► **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2020

**Vote : UNANIMITE**

(M. CHEVALLIER, MME CRISCIONE, M. VALVERDE ne prennent pas part au vote car ils étaient absents à ce conseil)

► **EST INFORME** des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **Décision n°96 du 02/12/2019**

Signature de l'accord-cadre portant sur les prestations de transport collectif récurrent (lot 01) et occasionnel (lot 02) avec la Société LOSAY VOYAGES

➤ **Décision n°97 du 02/12/2019**

Signature d'un contrat avec Arpege pour la maintenance des logiciels ADAGIO, MAESTRO, MELODIE, CONCERTO OPUS

➤ **Décision n°98 du 02/12/2019**

Signature d'un contrat avec Arpege pour la maintenance de l'espace famille et de l'espace PAYBOX



➤ **Décision n° 99 du 09/12/2019**

Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre portant sur l'acquisition et la livraison de fournitures scolaires courantes (LOT 01) avec la Société CYRANO

➤ **Décision n°100 du 09/12/2019**

Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre portant sur l'acquisition et la livraison de matériel didactique et fournitures destinés aux activités scolaires et périscolaires (LOT 02) avec la Société CYRANO

➤ **Décision n°101 du 09/12/2019**

Signature de la deuxième reconduction de l'accord-cadre portant sur l'acquisition et la livraison de livres de bibliothèques et manuels scolaires (LOT 03) avec la Société PICHON

➤ **Décision n°102 du 17/12/2019**

Signature d'une convention d'apport de déchets avec le SMITOM

➤ **Décision n°103 du 17/12/2019**

Signature d'un avenant au bail professionnel de Mme DE PASSEMAR

➤ **Décision n°01 du 03/01/2020**

Signature d'une convention relative aux travaux de mise sous pli pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020

### **Administration Générale**

► **Installation d'un nouveau conseiller municipal (liste « union pour Cesson »)**

Monsieur le Maire déclare Monsieur Antoine VALVERDE installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Fait et délibéré,

### **Finances**

► **Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire**

**DEBAT** des orientations et informations budgétaires figurant dans le rapport communiqué à cet effet.

**APPROUVE** les orientations budgétaires.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré,

**Vote** : 21 voix POUR

04 ABSTENTIONS (M.BERTRAND, A.SOUBESE, JP.ACCOCE, M.MAZERON)

## Aménagement

### ► Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures, de services associés

**ACCEPTÉ** les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération,

**AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés,

**AUTORISE** le représentant du SDESM, en qualité de coordonnateur du groupement, à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

Fait et délibéré,

**Vote : UNANIMITE**

## Ressources humaines

### ► Reconduction d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, pour la direction de l'éducation

**DECIDE** de reconduire :

POUR LA DIRECTION DE L'EDUCATION :

- 1 poste d'Adjoint d'Animation, contractuel, pour un total de 800 heures, du 5 Mars 2020 au 31 Août 2020.

**FIXE** la rémunération horaire en référence à l'indice brut 350, indice majoré 327,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

Fait et délibéré,

**Vote : 21 VOIX POUR**  
**04 ABSTENTIONS** (M.BERTRAND, A.SOUBESE, JP.ACCOCE, M.MAZERON)

### ► Reconduction d'un poste d'adjoint d'animation, contractuel, pour la direction de l'éducation

**DECIDE** de reconduire :

POUR LA DIRECTION DE L'EDUCATION :

- 1 poste d'Adjoint d'Animation, contractuel, pour un total de 1 550 heures, du 15 Février 2020 au 14 Février 2021.

**FIXE** la rémunération en référence à l'indice brut 350, indice majoré 327,

**DIT** que les crédits sont prévus au budget,

Fait et délibéré,

**Vote :** 21 voix POUR

04 ABSTENTIONS (M.BERTRAND, A.SOUBESE, JP.ACCOCE, M.MAZERON)

Information

► Liste des marchés publics passés en 2019

(Les délibérations peuvent être consultées à la Direction Générale des Services de la commune).

Vu pour être affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Cesson, le 06/02/2020

Olivier CHAPLET  
Maire de Cesson

